

Informations et droits du patients

Téléphone

Il vous est possible, moyennant une participation, de disposer d'un poste téléphonique dans votre chambre en en faisant la demande auprès du personnel.

Courrier

Votre courrier pourra vous être adressé au :

Centre de Gérontologie du Centre Hospitalier
BP 50 082
83407 HYERES CEDEX

- > Le courrier arrivé est distribué la matin
- > Par le personnel.
- > Le courrier départ pourra être remis au personnel qui le confiera au vaguemestre.

Frais de séjour

Ils sont régler **au plus tard le 25 de chaque mois** auprès de la secrétaire du Centre. Les résidents peuvent bénéficier des aides suivantes :

- > Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)
- > Aide au Logement
- > Aide Sociale.

La secrétaire et l'assistante sociale vous guideront dans vos démarches.

Le tarif comprend tous les services (coiffeuse, pédicure, linge ...).

Les tarifs sont en annexe.

Respect et Civisme

L'harmonie et le bon fonctionnement de la vie en collectivité supposent un comportement courtois de nature à rendre la vie de tous les résidents plus agréable : politesse et convivialité sont des règles indispensables à la vie en institution.

Afin de préserver les libertés et la quiétude de chacun, il est recommandé par ailleurs :

- > de respecter les horaires en vigueur dans l'établissement,
- > d'user avec discrétion des appareils radio et de télévision,
- > de se conformer aux mesures de sécurité affichées dans l'établissement.

Par mesure d'hygiène et de sécurité, il est interdit de fumer dans les chambres.

Renseignements complémentaires

Tout renseignement complémentaire peut vous être donné sur simple demande.

Avant toute entrée, il vous sera remis le règlement de fonctionnement et un contrat de séjour qui viendront en complément de ces informations.

CENTRE DE GERONTOLOGIE
Entrée rue Eugénie
BP 50 082
83407 Hyères Cedex
Tél : 04.94.00.24.00

^ HAUT DE LA PAGE